

Comment désigner **UN EXPERT ?**

Étape 1 : Réunion du CSE

- ✦ Choix de l'expert et définition du cadre de la mission.

Étape 2 : Vote du CSE

- ✦ Deux résolutions à adopter pour chaque consultation.

Le vote de l'expertise

La désignation de l'expert nécessite deux points qui doivent être portés à l'ordre du jour par le secrétaire

Consultation sur la politique sociale les conditions de travail et d'emploi

- Vote pour la désignation d'un cabinet d'expertise pour accompagner le CSE dans sa consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2025 au titre des articles L.2312-17 et L.2315-91 du Code du travail
- Vote pour la désignation du cabinet Livingstone pour accompagner le CSE au titre des articles L. 2315-78 et suivants du Code du travail

Consultation sur la situation économique et financière

- Vote pour la désignation d'un cabinet d'expertise pour accompagner le CSE dans sa consultation sur la situation économique et financière 2025 au titre des articles L.2312-17 et L.2315-88 du Code du travail
- Vote pour la désignation du cabinet Livingstone pour accompagner le CSE au titre des articles L. 2315-78 et suivants du Code du travail

Consultation sur les orientations stratégiques

- Vote pour la désignation d'un cabinet d'expertise pour accompagner le CSE dans sa consultation sur les orientations stratégiques 2026 au titre des articles L.2312-17 et L.2315-87 du Code du travail
- Vote pour la désignation du cabinet Livingstone pour accompagner le CSE au titre des articles L. 2315-78 et suivants du Code du travail